

# DEJEPS - DIPLÔME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

## AVANTAGES

- Le DEJEPS est un diplôme de niveau 5 (Bac +2) préparant au métier d'entraîneur dans les disciplines gymniques acrobatiques ou d'expression
- Ce diplôme permet l'encadrement et l'entraînement contre rémunération
- Il atteste à son titulaire les compétences liées à la fonction :
  - **d'entraîneur** : préparation de gymnastes pour entrer dans le "PPF" et de gymnastes de performance
  - **de coordonnateur / manager** : élaboration et gestion de projet de performance ou de développement
  - **de formateur** : encadrement de formation de cadres

Le taux de réussite était de 93% en 2019-2020.

L'insertion professionnelle dans l'activité des trois dernières promotions est de 97% six mois après l'obtention de la certification et de 93% deux ans après l'obtention de la certification.

## OBJECTIFS

- Concevoir des programmes de perfectionnement sportif ou de développement
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement ou de développement sportif
- Conduire une démarche de perfectionnement ou de développement sportif
- Conduire des actions de formation

## CONTENUS

- Unité capitalisable (UC1) : Être capable de concevoir un projet d'action
- Unité capitalisable (UC2) : Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- Unité capitalisable (UC3) : Être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline
- Unité capitalisable (UC4) : Être capable d'encadrer la discipline sportive définie dans la mention en sécurité

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
  - » Formation en visioconférence
  - » Formation en FOAD
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation / alternance
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » La réalisation d'un dossier portant sur un projet de perfectionnement sportif ou de développement
  - » Un entretien pour soutenir le dossier
  - » Une épreuve de formation de cadres en situation
  - » Une conduite de séance en centre de formation avec un groupe de gymnastes
  - » Un entretien portant sur la conduite de séance

## FORMATEURS

- Experts en gymnastique, en préparation physique, en méthode projet, en management ou en formation

*Programme sous réserve de modifications*

## PUBLIC

Stagiaires en formation initiale

Stagiaires en formation continue pour les titulaires :

- Du CQP AAG
- Du BPJEPS
- Du BEES 1<sup>er</sup> degré
- Du moniteur fédéral
- De l'entraîneur fédéral
- De la licence STAPS

L'accès à la formation peut faire l'objet d'adaptation pour les personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, contacter l'INF/FFGym.

## PARTICIPANTS

15 stagiaires

L'INF/FFGym se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir 18 ans révolus au 1<sup>er</sup> jour de la formation

Être titulaire du PSC1

Être recensé et avoir suivi la journée de défense et citoyenneté (pour les moins de 25 ans)

Satisfaire aux tests d'entrée en formation

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Formation organisée par l'INF

» Lieu : Sur différents sites en France

» Dates : 1er juillet 2022 au 6 octobre 2023

» Durée : 16 mois (700 heures en centre de formation et 500 heures en club)

Des dispenses, des équivalences et des allègements de formation sont possibles, se rapprocher de l'INF/FFGym pour en savoir plus

» Frais de dossier : 100€

» Coût pédagogique : 9 940€

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant

Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO

## TUTEUR

Le tuteur doit attester d'une qualification à minima de niveau 4 en disciplines gymniques acrobatiques et d'une expérience professionnelle ou bénévole de 2 ans dans l'encadrement, à minima de niveau national, en disciplines gymniques acrobatiques.

En fonction du statut du stagiaire différents financements sont possibles :

- Contrat de professionnalisation
- CPF (compte personnel de formation)
- Plan de développement des compétences de l'employeur (OPCO pour les moins de 50 salariés)
- Conseil Régional
- Financement personnel

Responsables techniques de la formation :

**Thierry Gauvin / Marlène Peron**

Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

Inscription avant le 15 mars 2022 :

Connectez-vous à votre espace licencié FFGym et [Cliquez ici](#)

Pour les non licenciés, nous contacter.

## CALENDRIER DE FORMATION

Vérification des exigences préalables à l'entrée en formation	25 avril 2022
Tests de sélection	25 et 26 avril 2022
Positionnement	26 avril 2022
Début de la formation	1 <sup>er</sup> juillet 2022
Vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique	Entre le 5 et le 12 juillet 2022
Fin de la formation	6 octobre 2023

## Documents à fournir à l'inscription :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités gymniques acrobatiques datant de moins de 3 mois aux tests de sélection (postérieur au 26 janvier 2022).
- La copie de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)
- Une photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité : recto verso)
- L'attestation de recensement pour les français de moins de 25 ans
- Le certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les français de moins de 25 ans
- Une attestation de responsabilité civile (pour les non licenciés)
- Une attestation de sécurité sociale (pour les non licenciés)
- La photocopie du diplôme du tuteur
- Les diplômes détenus pouvant permettre une équivalence
- Les pages 8 et 9 du dossier d'inscription (avec photo)
- Une attestation de pratique personnelle (annexe page 15)
- Une attestation d'initiation (annexe page 16)
- Une attestation d'expérience (annexe page 17)
- La photocopie du diplôme de votre tuteur, si celui-ci est identifié
- Frais de dossier de 100,00€ à régler par virement.

Programme sous réserve de modifications

Institut National de Formation de la FFGym  
N° de SIRET : 421 987 587 00019

7 ter cour des Petites Ecuries 75010 PARIS  
N° de déclaration d'activité : 11753075575

Site Internet : [http://www.ffgym.fr/ffgym/se\\_former](http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former)

Tél. : 01 48 01 24 48

Mail : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat